Premier regard sur le Pays de Serre-Ponçon

Réunion du mardi 28 octobre 2008

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) :

- **De quoi s'agit-il ?** Une démarche et un document qui coordonnent à long terme les grandes orientations de développement et d'aménagement du territoire (habitat, économie, environnement et espaces naturels, déplacements, commerces et services, agriculture).
- **Pourquoi un SCOT ?** Pour débattre et traduire des questions et sujets concernant l'aménagement de l'espace à une échelle large : le bassin de vie gapençais**.**
- **Pour qui et par qui ?** Les communes et intercommunalités appartenant au bassin de vie gapençais, représentées au sein du Syndicat mixte du SCOT et accompagnées par tous les partenaires techniques du territoire.
- **Comment ?** Un lieu de dialogue (le Syndicat mixte) et des temps d'échange entre élus, la construction d'une connaissance partagée du territoire, la définition d'orientations pour un projet de territoire.

Le territoire du SCOT de l'Aire Gapençaise

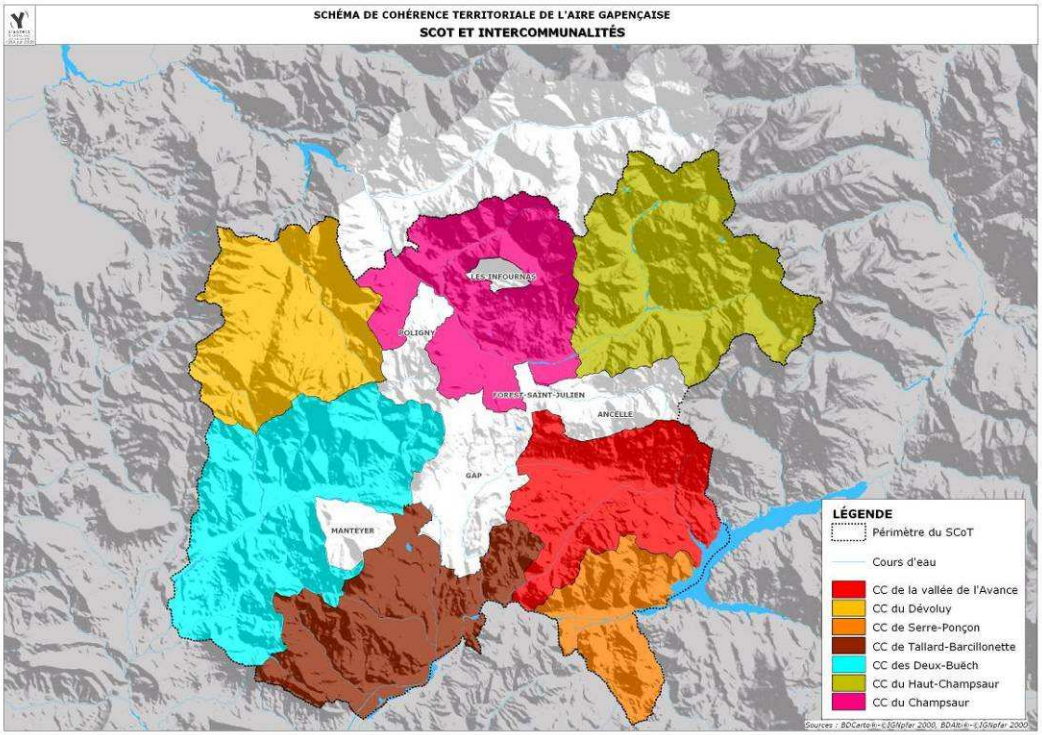

Les acteurs du SCOT :
7 Communautés de communes et 6 communes hors intercommunalités (dont Gap) : 1500 km², 66 communes, 63 200 hab. en 1999 (dont plus de la moitié sur Gap).

Un territoire diversifié :
Une ville centre (Gap) et des pôles secondaires (Veynes, St Bonnet en Champsaur, Chorges, Tallard), des espaces de nature différente (urbains, agricoles, ruraux, de plaine, de montagne).

Le périmètre d'étude :
Dans le présent document, le périmètre du SCOT est entendu comme intégrant le Valgaudemar, dont la communauté de communes est susceptible de rejoindre la démarche.

Le Syndicat Mixte du SCOT de l'Aire Gapençaise

Création en 2001.
Délibération pour prescrire l'élaboration du SCOT le 22/05/2007.
Un Comité Syndical constitué d'un élu par commune (6 élus pour Gap), soit 71 représentants.
Le SCOT est distinct du Pays gapençais : par son périmètre (le Valgaudemar en moins), par ses missions (le SCOT fixe des orientations d'aménagement et de développement, le Pays aide à la mise en œuvre des programmes et actions).
Le Syndicat mixte du SCOT et le Pays sont des partenaires privilégiés pour les questions relevant de l'aménagement du bassin de vie gapençais.

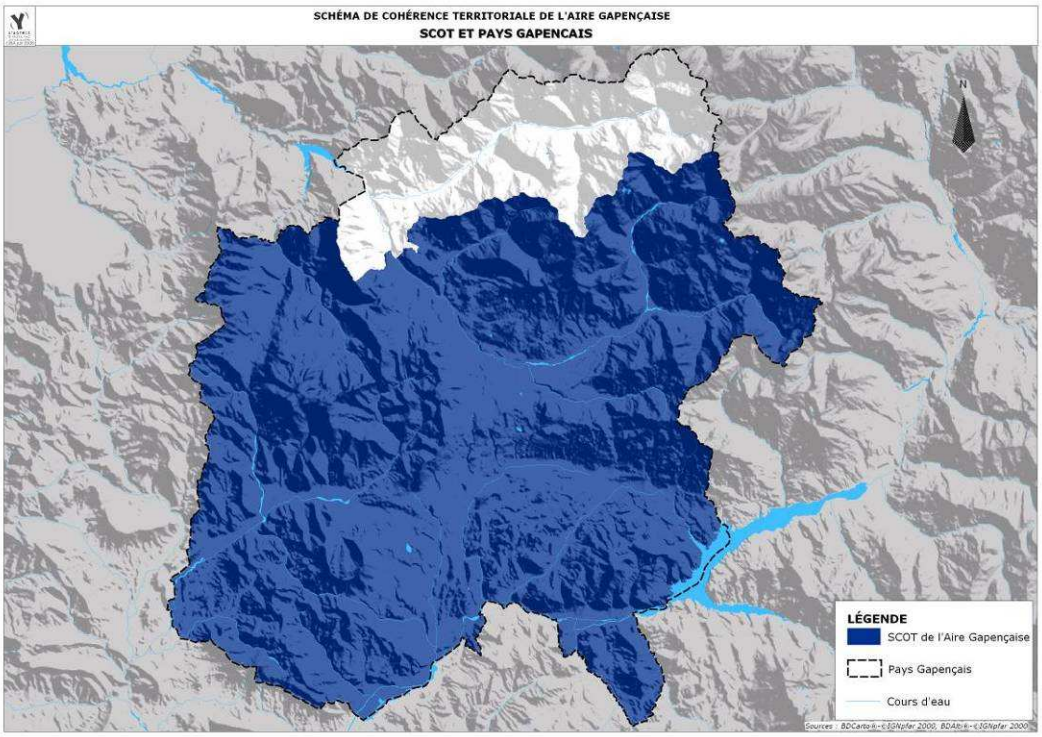

Axe 1 - L'accueil résidentiel : les populations et leurs besoins

De quoi parle-t-on ? De ce qui touche les habitants au quotidien, leurs besoins (commerces, services et équipements publics) et leurs pratiques.

A discuter
L'évolution démographique et résidentielle, les attentes exprimées par la population, l'organisation du territoire et l'offre en matière d'équipements et de services, les déplacements.

A l'échelle du territoire du SCOT :

Le dynamisme démographique donne des signes d'essoufflement. La population du SCOT est estimée à 69 000 habitants en 2005. Depuis 1999, la croissance est de 1% par an, comme entre 1990 et 1999, soit 660 nouveaux habitants annuels.

La croissance repose en grande partie sur le solde migratoire.

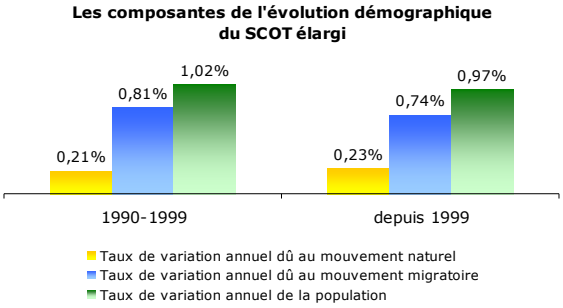

La répartition de la population se fait principalement dans les espaces sous l'influence de Gap. Selon la notion d'aire urbaine qui prend en compte les déplacements domicile/travail, 74% de la population et 28% de la superficie du SCOT appartiennent à une zone « urbaine » (Gap + sa couronne périurbaine + Veynes).

La croissance démographique est plus forte dans les communes rurales et périurbaines.
Une montée en puissance des pôles secondaires : Tallard, La Saulce, La Bâtie Neuve et La Roche des Arnauds (pas de données 2005 pour Chorges).
Croissance à relativiser pour les chiffres de population des petites communes (cf. carte).

La périurbanisation s'accélère en couronne de Gap et se développe dans de nouveaux secteurs (Champsaur, Deux Buëch et Avance). *Périurbanisation : constitution de zones d'habitat éloignées des centres, ne disposant pas des emplois, équipements et services nécessaires à la vie quotidienne de leurs habitants*.

Des difficultés à se loger avec un **marché du logement marqué par trois caractéristiques** :
- la place importante des résidences secondaires ;

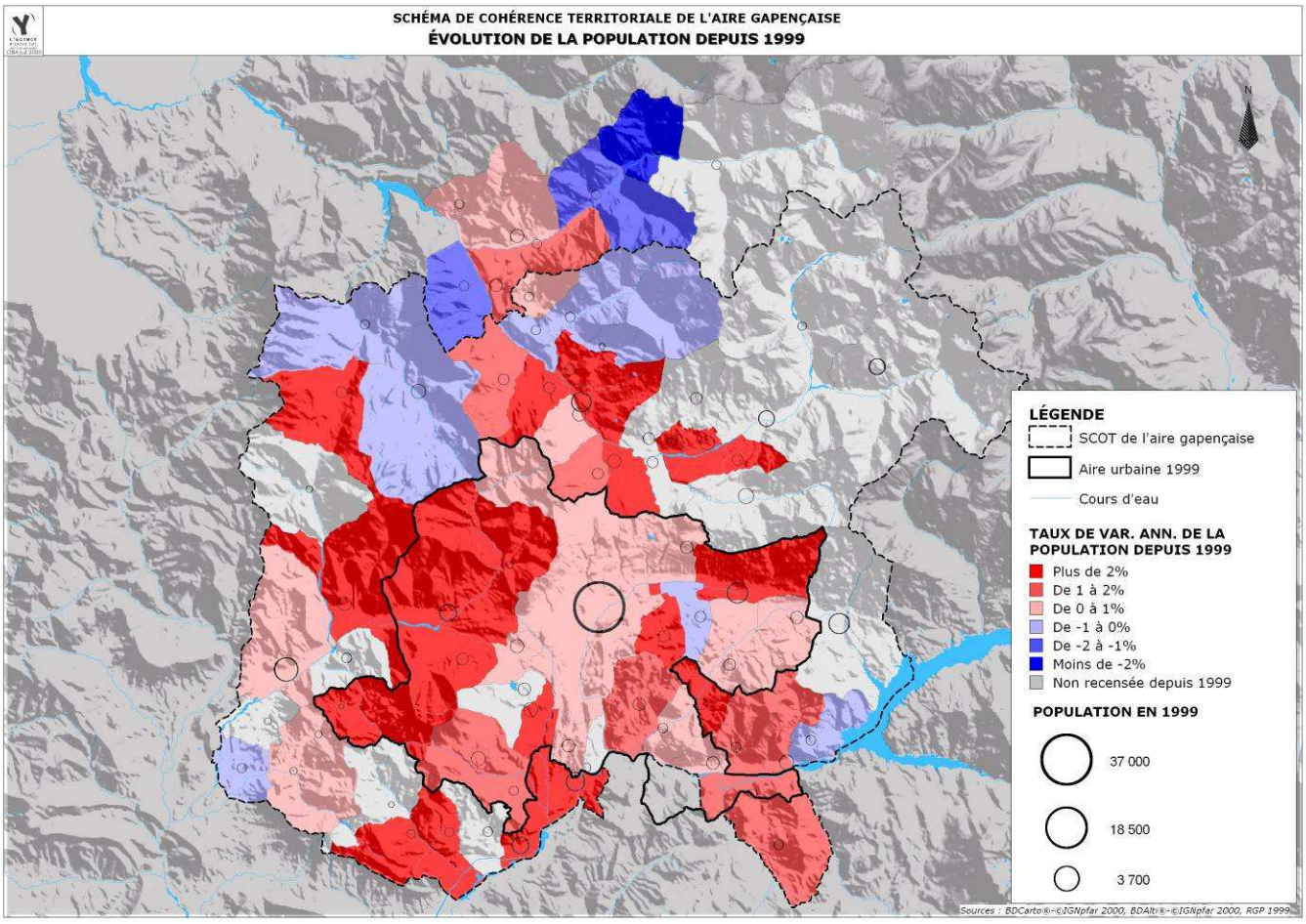

- la concentration des logements sociaux sur Gap (80% en 2004) ;
- le fort développement de la maison individuelle.

Sur la base de critères définis par l'INSEE**, le territoire s'organise autour de quatre bassins de vie** (défini comme *le plus petit territoire dans lesquels peut s'accomplir la majorité des actes courants*) : un bassin de vie « urbain », autour de la ville de Gap et trois bassins de vie ruraux autour de pôles de services intermédiaires : Veynes, St Bonnet en Champsaur et St Jean-St Nicolas.

Les communes touristiques comptent un certain nombre d'équipements et de services, mais cette offre saisonnière profite peu aux communes voisines.

Déplacements et mobilité de la population :
- une utilisation majoritaire de **l'automobile** et une faiblesse de l'offre de **transports en commun** ;
- **les trajets domicile-travail** ne constituent qu'une partie des déplacements ;
- **la localisation des équipements et services** (concentration dans les pôles urbains) génère beaucoup de déplacements et pénalise les populations les moins mobiles.

Le schéma des services au public (2007) du Pays Gapençais met en lumière le **décalage qui existe entre croissance démographique et organisation des services** : alors que c'est en périphérie que la population croît le plus, c'est toujours sur Gap que se concentrent les services.

Par ailleurs ce schéma identifie la nécessité de proposer une offre en services plus adaptée aux jeunes ménages (avec enfants) et aux séniors.

A l'échelle du Pays de Serre-Ponçon :

Une croissance démographique forte …

Avec un taux d'évolution annuel de **1,4%**, le Pays de Serre-Ponçon a gagné près de 140 habitants depuis 1999 pour dépasser les 1 700 habitants.

Bien que supérieure à celle de l'aire gapençaise (1%), cette croissance est plus faible qu'entre 1990 et 1999 (1.5%).

… portée par un solde migratoire important

Exclusivement portée par le **solde migratoire** entre 1990 et 1999, le **solde naturel**, redevenu positif, compte aujourd'hui pour le tiers de la croissance démographique.

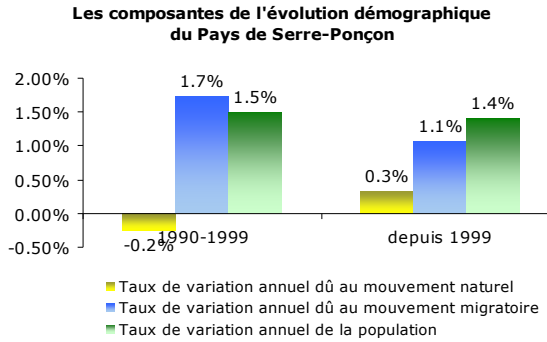

Le dynamisme démographique est globalement en deçà de celui des autres secteurs du SCOT, notamment ceux du sud de l'aire gapençaise.

Un parc de logements spécifique ?

- Un taux de résidences principales limité en raison d'une part non négligeable de **résidences secondaires** (plus du ¼) et d'un niveau de **vacance** très élevé ;
- Une part non négligeable de **logements collectifs** (2/5) mais une croissance récente portée par les maisons individuelles ;
- Un parc de **logements locatifs** importants (taux le plus élevé derrière Gap).

Un secteur éloigné du centre de gravité du gapençais

Sans chef lieu de canton, Espinasses et Remollon sont les communes les plus fréquentées pour les services ou les équipements.
Malgré son éloignement, Gap reste la « capitale » du territoire, en raison de sa concentration d'emplois, d'équipements et services.

Les déplacements se font très majoritairement en voiture en raison d'une faible offre publique de transports. Les déplacements semblent très orientés vers Gap.

Questions pour le SCOT

1. Quelles prévisions peut-on faire concernant l'évolution de la population et de l'habitat ? Comment expliquez l'attractivité démographique (solde migratoire important) ?
2. Y a-t-il adéquation entre offre et demande de logement dans le Pays de Serre-Ponçon ou dans les environs ? Y a-t-il un logement qui répondre à chaque type de population ?
3. Y a-t-il satisfaction des besoins spécifiques (jeunes ménages, personnes âgées, personnes à mobilité réduite…) dans le Pays de Serre-Ponçon ?
4. Quels besoins en équipements et services sont satisfaits localement ? Et où ?
5. Quels besoin en équipements et services sont satisfaits à Gap ? Quelle fréquentation de Chorges et Tallard ? D'après-vous quel impact aura le nouveau collège de Tallard sur les pratiques des habitants ?
6. Quelles questions se posent en termes de circulation automobile dans le gapençais ? Les accès à la ville de Gap sont-ils aisés ? Votre avis sur l'offre en matière de transports en commun ?

Axe 2 - Positionnement : le territoire et ses activités

- **De quoi parle-t-on ?** Des grandes caractéristiques économiques de l'aire gapençaise

- **A discuter :**
  L'évolution de la population active, la situation de l'emploi, les secteurs d'activités qui caractérisent le territoire, les moteurs du développement économique, les atouts / handicaps du gapençais.

A l'échelle du territoire du SCOT :

Cœur économique des Hautes-Alpes, l'aire gapençaise regroupe 26 500 emplois (RGP99), avec une croissance relativement soutenue. **L'emploi est fortement centré sur Gap** qui dispose de plus d'emplois que d'actifs (pôle d'attraction fort et croissant).
Sur l'aire gapençaise, le **ratio emplois / actifs** est de 0,91 mais il cache des situations hétérogènes : 0,84 emploi pour 1 actif dans le secteur du Champsaur, 0,56 pour Tallard Barcillonnette, déséquilibre prononcé dans l'Avance et Pays de Serre-Ponçon (1 emploi pour 2 actifs).

Une structure d'emplois largement dominée par le secteur tertiaire (80%) avec une industrie sous représentée (7%) et un secteur agricole (5%) et du BTP (8%) surreprésentés par rapport à la moyenne nationale. **L'indice de spécificité** confirme cette tendance *(un indice de spécificité supérieur à 1 indique que l'activité est surreprésentée dans l'effectif salarié total par rapport à la moyenne nationale et inversement)*.

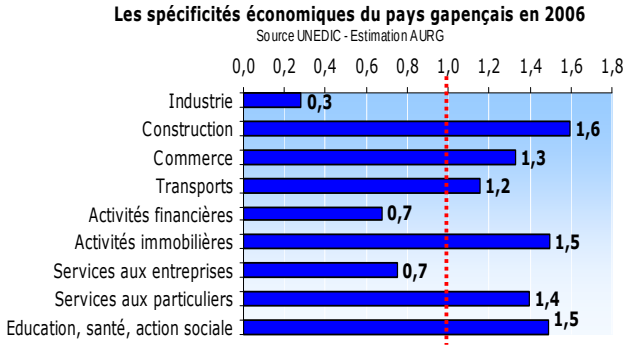

Regroupant plus de la moitié de l'emploi total, **l'emploi salarié privé connait entre 1999 et 2006 un dynamisme important.**

Cette **croissance est portée par le secteur des services** (aux entreprises, aux particuliers, l'éducation, la santé, le commerce…) ainsi que celui de la **construction**. Les effectifs de l'industrie poursuivent leur érosion.

Des sources de croissance portées par l'économie résidentielle

Économie « résidentielle » : *activités qui fonctionnent avec une demande locale, et dépendent du territoire, des revenus de ses résidents (permanents ou occasionnels) et des actifs qui y travaillent (secteurs du commerce de détail alimentaire et non alimentaire, les banques et assurances, les hôtels, cafés, restaurants, les loisirs et la culture, la gestion du territoire, la santé, l'action sociale et l'éducation…).*
Économie « concurrentielle » : *activités soumises à une concurrence à vaste échelle centrée sur l'offre et la production. Elle comprend notamment l'industrie, un secteur très exposé, ainsi que les services aux entreprises dont certains sont très dépendants de l'activité industrielle.*
Les 2/3 des emplois du Pays Gapençais entrent dans le champ de l'économie résidentielle. Il s'agit des emplois qui portent la croissance économique depuis le début des années 2000.

Si on analyse la **masse des flux financiers** circulant sur le territoire, il ressort l'importance des revenus liés à **l'attractivité territoriale** (tourisme ou retraites), avec des disparités selon les secteurs. En moyenne sur l'aire gapençaise, deux fois plus de revenus sont liés à cette attractivité territoriale qu'aux revenus productifs.
Le maintien de cette attractivité territoriale constitue un enjeu fort du Gapençais.

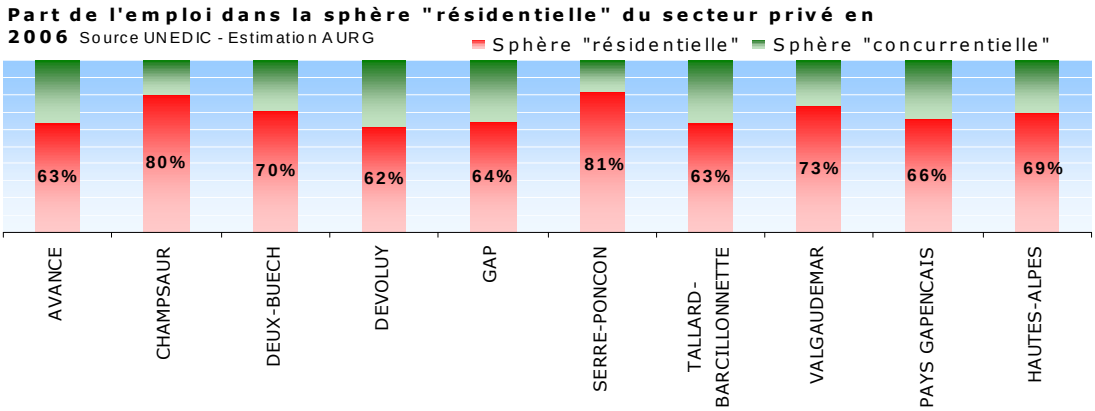

A l'échelle du Pays de Serre-Ponçon

Une faiblesse de l'emploi

Le nombre d'emplois affichait une **baisse** (-1,2%) entre 1990 et 1999. Cette tendance était contraire à la croissance de l'ensemble de l'aire gapençaise. Le Pays de Serre Ponçon représente 1% de l'emploi total de l'aire gapençaise en 1999.

Le secteur connaît un **déséquilibre emplois/actifs** : 1 emploi pour 2 actifs présents en 1999 (augmentation du nombre d'actifs, diminution du nombre d'emplois).

Ce déséquilibre engendre une dépendance vis-à-vis des autres secteurs. Ce qui a des conséquences en termes de **déplacements** et **circulations**, notamment pour l'accès au pôle d'emplois de Gap.

Le poids du secteur tertiaire

En plus de l'agriculture, le **commerce** et le **tourisme** sont des sources d'activités importantes du Pays de Serre Ponçon. Ce sont ces secteurs, avec celui de la **construction**, qui ont porté la croissance de l'emploi salarié privé entre 1999 et 2006 (Cf. graphique ci-dessous). Cette croissance reste faible en valeur absolue.

Importance de l'économie résidentielle

L'économie locale repose plus sur l'économie résidentielle que concurrentielle. Le poids des emplois dépendant de la **demande locale** est important (commerces, hôtels–restaurants, construction…).

En reprenant l'approche par flux financiers circulant sur le territoire *(référence aux travaux de la DDE 05)*, le Pays de Serre Ponçon dépend beaucoup des **revenus liés à l'attractivité territoriale** (part égale des revenus issus du tourisme et des retraites).

Origine des flux financiers par secteurs (%)
Source Etude DDE Hautes-Alpes 2008 - Estimation AURG

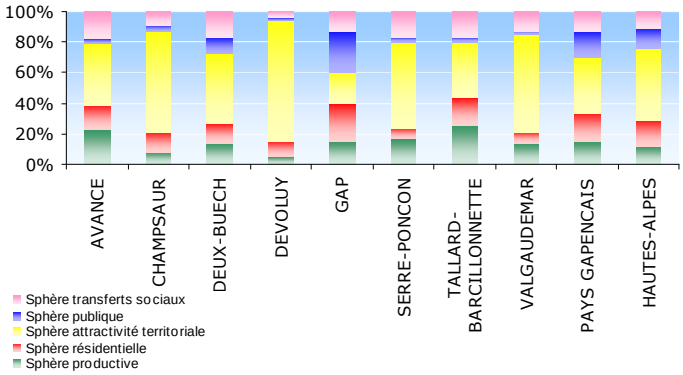

Serre-Ponçon : évolution de l'emploi salarié privé entre 1999/2006
Source UNEDIC

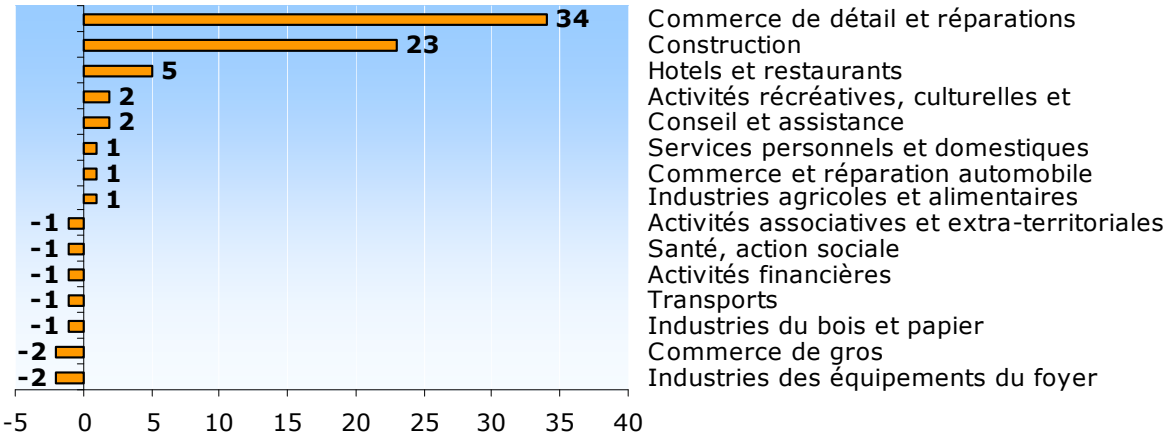

Questions pour le SCOT

1. Quel positionnement de l'aire gapençaise à l'échelle régionale, entre Région Grenobloise / Val de Durance / Aix – Marseille ?
2. Quelle est votre vision sur le rôle de la ville de Gap en matière économique ?
3. Comment maintenir l'attractivité du territoire, source de richesses économiques ?
4. Quelles sont les perspectives de développement des activités touristiques ?
5. Quel est l'état de santé de la filière arboricole ?
6. Quels sont les sites stratégiques en matière d'activités économiques dans le Pays de Serre Ponçon ?

Axe 3 - Cadre de vie : l'environnement naturel et construit

De quoi parle-t-on ? Du paysage, du patrimoine naturel et de la qualité du cadre de vie

A discuter :
Les composantes de l'occupation des sols, les activités qui entretiennent les paysages, les évolutions en cours pour les espaces agricoles / naturels / forestiers / urbanisés, les éléments constitutifs du patrimoine naturel, les risques et les contraintes

A l'échelle du territoire du SCOT :

Un territoire bénéficiant d'un cadre de vie de qualité

Un paysage rural de montagne, façonné et entretenu par l'homme
Les espaces agricoles et forestiers représentent environ 2/3 de la superficie du territoire (espaces agricoles : 30%, espaces forestiers : 36%).
Leur maintien dépend de la pérennité et de la bonne santé économique des activités traditionnelles de gestion de l'espace : pastoralisme, sylviculture, agriculture.

Un patrimoine naturel remarquable
Diversité des milieux naturels et richesse exceptionnelle en espèces (faune et flore). Environ 2/3 du territoire sont mis en valeur pour la qualité du patrimoine naturel (espaces gérés, protégés, inventoriés).

Un territoire qui est toutefois soumis à certaines contraintes

Des contraintes naturelles fortes…
Les risques naturels en secteurs de montagne.
Des risques d'inondation (Durance, Drac, Luye, le Roussine) renforcés par l'artificialisation des sols et en particulier des zones humides. Une ressource de capacité limitée en eau, à sécuriser.

Des nuisances liées au cadre urbain
Les nuisances que génère l'activité humaine sont présentes mais peu perceptibles en raison de la faible densité de population.
Peu de risques technologiques et industriels, pollutions ponctuelles des sols et des eaux superficielles, amélioration progressive des réseaux d'assainissement…

Des menaces liées aux activités humaines
Développement de l'urbanisation au détriment des espaces agricoles et naturels.
Accessibilité et fréquentation croissante des espaces naturels en lien avec les loisirs de plein air.

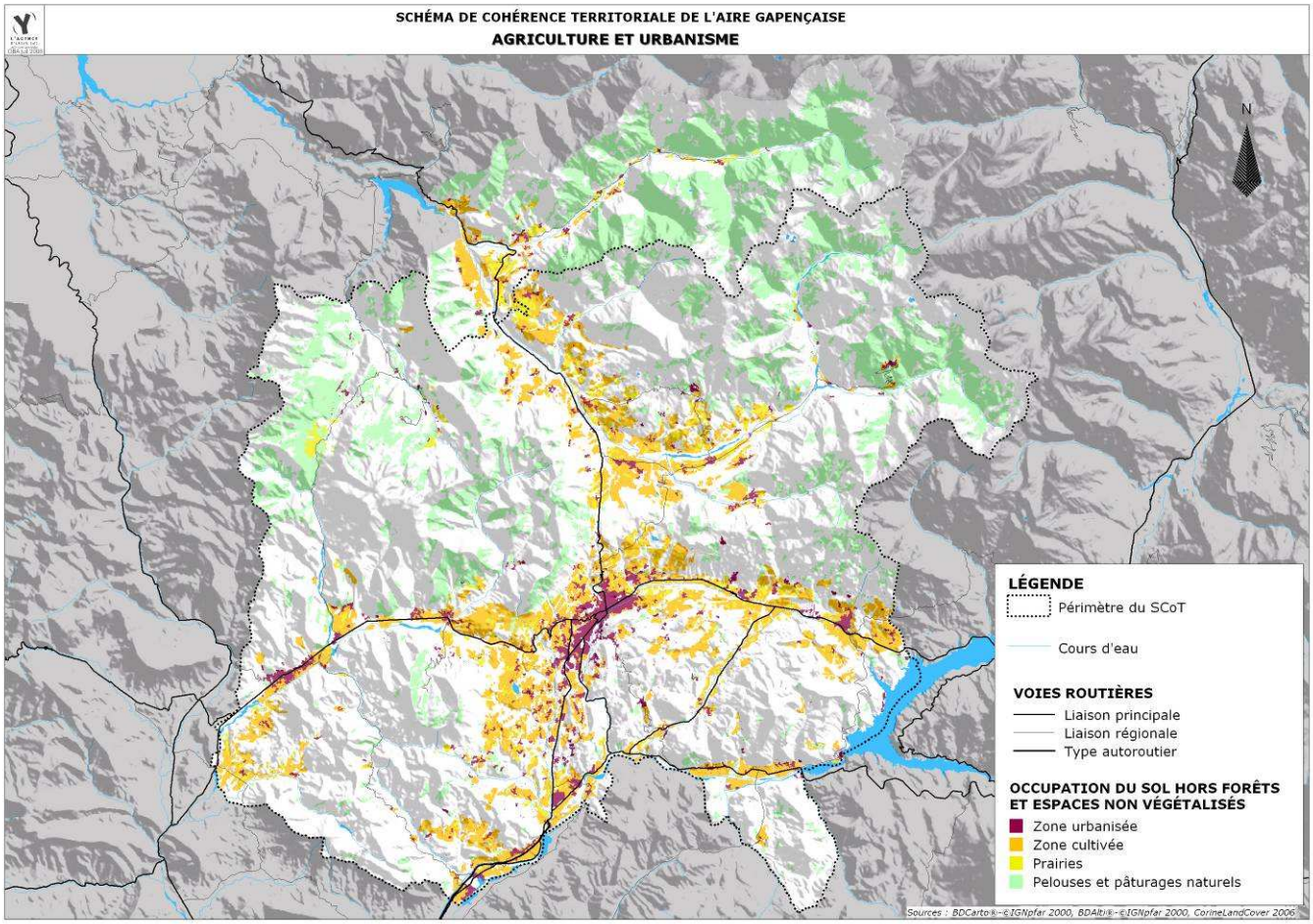

A l'échelle du Pays de Serre-Ponçon:

Des sites touristiques et de loisirs

Les rives du lac de Serre Ponçon, le barrage génèrent des retombées significatives pour le secteur, en termes d'**image** et en termes **économiques**.
Suite aux évènements du printemps 2008, quel est l'avenir des 3 lacs à Rochebrune ?

Un patrimoine naturel local à valoriser

On note une diversité et une richesse des milieux naturels sur les **versants d'adret** chauds et secs.
La **Durance** : une rivière reconnue pour sa valeur écologique et ses multiples usages (contrat de rivière, Natura 2000).

Une vallée agricole

Fort développement de l'**arboriculture** en fond de vallée : plaine de Remollon, route des fruits et des vins…

Des risques et des nuisances

Risque **incendie** lié à l'embroussaillement des versants.
Risque **inondation** de la Durance. Présence du barrage EDF avec des impératifs de gestion hydraulique.

Le secteur est également situé sur la route de l'Ubaye et de l'Italie, avec des conséquences négatives pour les villages traversés par la **RD900B**.

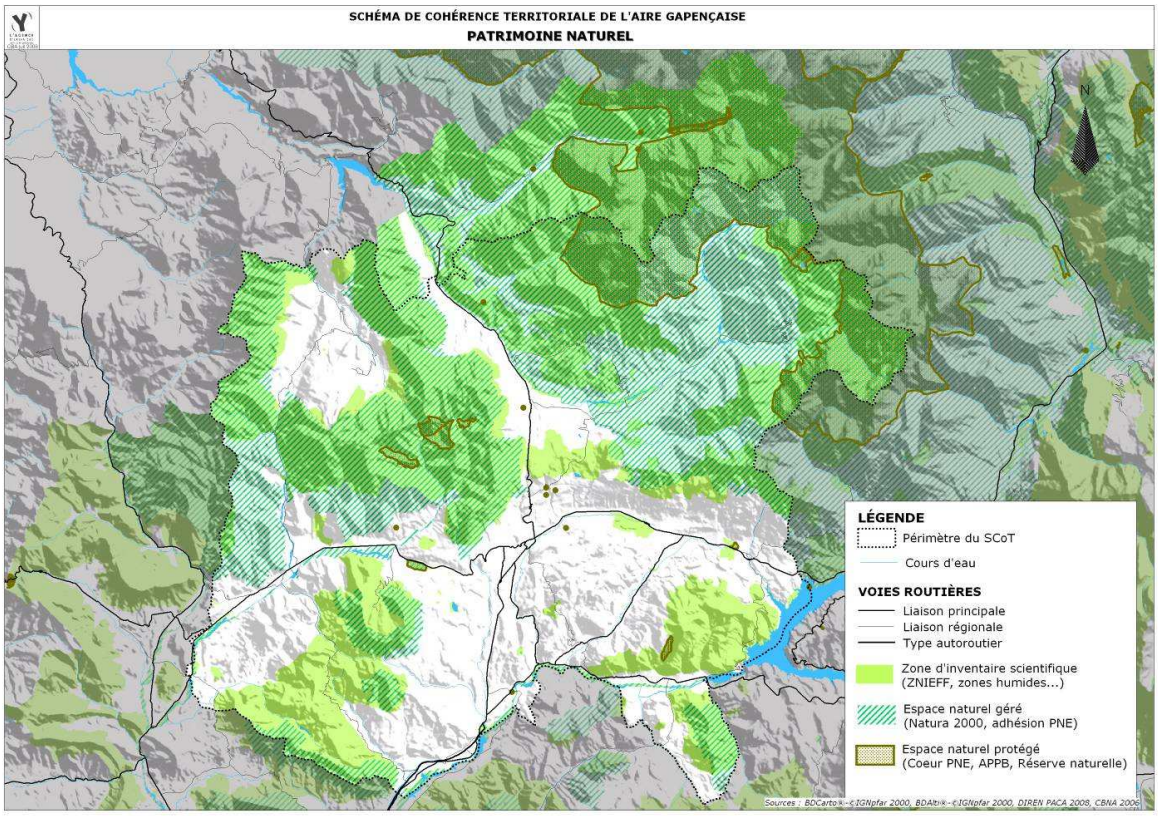

.

Questions pour le SCOT

1. Quelles sont les conditions d'une maîtrise de l'étalement urbain et de la mobilité sur le gapençais ?
2. Comment, grâce à l'outil SCOT, opérer un arbitrage entre espaces agricoles, naturels, urbanisés et artificialisés ?
3. Quelle pérennisation et valorisation du patrimoine naturel local ? Comment traduire l'ensemble de ces mesures de protection et de gestion ?
4. Au-delà des espaces remarquables, quelle prise en compte de la nature « ordinaire » ?
5. Quelle approche des continuités écologiques ? Comment mettre en valeur les grands corridors alpins du gapençais, ainsi que les corridors internes au territoire ?
6. Comment concilier accessibilité des espaces naturels, activités de loisirs et de tourisme et préservation de leur qualité ?
7. Quelle gestion de la ressource en eau (diversification, sécurisation des captages…) ? Des problèmes concernant les réseaux d'assainissement ?
8. Comment concilier tous les enjeux qui concernent la Durance (maintien des activités de loisirs / préservation de la qualité des eaux superficielles / impératifs de gestion hydraulique en lien avec le barrage) ?